

Une preuve irréfutable de l'illégalité de la liste FN à Venissieux



Nous sommes surpris d'apprendre que le candidat du Front National continue de nier en bloc les accusations que nous lui portons. Pourtant, nous détenons des preuves irréfutables de ce que nous avançons. Outre les cas largement relayés par la presse que nous avons rendus publics lors de notre conférence de presse du jeudi 25 mars à 15 heures, nous sommes désormais en mesure de faire état d'un nouveau cas d'une extrême gravité.

L'un des colistiers de la liste du Front National se trouvait, lors des dernières élections municipales, sur la liste de Monsieur Benedetti. Cette personne avait déjà fait l'objet, l'an dernier, d'une enquête policière dans le cadre de la procédure judiciaire ayant conduit à l'annulation de l'ensemble du scrutin. Cette enquête a donné lieu à l'établissement d'un procès-verbal de police qui indique clairement que ce "colistier" de Messieurs Benedetti et Monchau ne dispose pas de toutes ses facultés physiques et mentales :

"Vu les comportements limités, mental et physique de Monsieur X, il apparaît relativement facile d'obtenir un quelconque consentement de sa part".

Bien évidemment, ce procès-verbal de police est la preuve **IRREFUTABLE** de ce que nous avançons. Il sera compliqué de la part de Monsieur Monchau de continuer à affirmer que nous avons "fait pression sur ses colistiers". Nous demandons à Marine le Pen de retirer son soutien à la liste FN. Elle qui se déclare grande défenseuse des lois républicaines doit enfin faire preuve de cohérence.

Aussi, nous demandons solennellement à Manuel Valls de passer de la parole aux actes et de procéder au retrait de cette liste manifestement irrégulière. Le premier ministre, qui s'impose comme premier adversaire du FN, ne peut pas se permettre de ne rien faire quand celui-ci ne respecte pas la loi. Au moins qu'il ne se serve du parti pour sauver la gauche ?